

## VILLE DE BOUCHERVILLE

### AVIS PUBLIC

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-293-7

---

À TOUTES LES PERSONNES HABILITÉES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 2018-293 AFIN :

- De ne plus assujettir certains logements accessoires à l'article 29 (Code de construction)

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

**QUE** le conseil municipal de Boucherville, à la suite de l'adoption, lors de sa séance ordinaire du 27 avril 2026, d'un projet de règlement portant le numéro 2026-293-7 et visant la modification du règlement de construction 2018-293, tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 25 mai 2026 à compter de 19 h 30, en la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins à Boucherville, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1);

**QUE** l'objet de ce projet de règlement est de ne plus assujettir certains logements accessoires à l'article 29 (Code de construction);

**QUE** ce projet de règlement vise la majorité des zones à dominance habitation (H) du Vieux-Boucherville;

**QU'AU** cours de cette assemblée publique, seront expliqués le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet seront entendues;

**QUE** ce projet de règlement ne vise aucune disposition susceptible d'approbation référendaire;

**QUE** ce projet de règlement est disponible en consultant ce lien : [boucherville.ca/avispublics](http://boucherville.ca/avispublics) (Projet de règlement zonage 2026-293-7) ou disponible pour consultation aux heures ordinaires de bureau à l'hôtel de ville de Boucherville situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
Ce 6<sup>e</sup> jour de mai 2026

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière